SIGN AUTO
1380 ROUTE DE SAINT-OMER
62100 Calais
Email :
Tel : +33 3 62 27 60 77

Fiche Technique

PEUGEOT 5008 GT (Ref:N201446)

O KM





Cylindrée	1200 cc
Carburant	HEV/ESSENCE
CO2	g/km
Boîtes de vitesses	e-DSC6
Portes	5
Carrosserie	Monospace
KM	10km
Immatriculation	06/03/2026

Couleur
GRIS ARTENSE

34.250 € TTC

Options

teintes métallisées - attelage rotule démontable sans outil avec faisceau 13 voies, avec tsm trailer sway mitigation système anti-lacet de la remorque

Equipement de série

6 airbags - 7 places - abs - accès et démarrage mains libres - accoudoir avant - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement avant et arrière - appuie-têtes arrière - avertissement de fatigue - banquette arr. coulisante - barres de toit - bluetooth - caméra de recul - climatisation automatique trizone - commandes au volant - commutation automatique des feux de route et de croisement - contrôle de la pression des pneus - direction assistée - éclairage d’ambiance - ecran panoramique - feux arrière à technologie led - feux de jour à led - frein de stationnement électrique - hayon électrique - jantes en aluminium 19" - peugeot connect sos - peugeot i-cockpit - phares à led - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur de vitesse adaptatif - réplication du smartphone sur l’écran - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sièges avant chauffants - sièges avant réglables en hauteur manuellement - stores pare-soleil arrière - système de navigation - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - usb - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant chauffant - volant en cuir - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la règlementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.